

# métropole

LE MAGAZINE #98 NOV. 2021

[angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)

ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# Le temps de l'action



angers Loire  
métropole  
communauté urbaine



THIERRY BONNET

**Christophe Béchu**  
président d'Angers Loire Métropole



*C'est à nous, élus locaux, ancrés dans les territoires, de redonner du sens à l'action publique, de redonner de la lisibilité et de la visibilité aux politiques que nous menons. C'est à cette condition que nous conduirons des dynamiques positives et vertueuses pour nos villes et pour les habitants.*

## Des élus ancrés dans les territoires

**L**e 18 octobre, j'ai réuni les élus siégeant dans les conseils municipaux de chacune des 29 villes composant notre communauté urbaine.

Plus de 700 élus siègent ainsi dans les assemblées de vos communes. Depuis les élections municipales de l'année dernière, c'est la première fois que nous nous réunissons, en raison du Covid.

J'ai souhaité partager avec eux les grands enjeux de ce mandat et les principaux chantiers que nous menons au service des 300 000 habitants d'Angers Loire Métropole.

Transition écologique, territoire intelligent, voirie communautaire, politique des déchets, gestion de l'eau, déplacements, développement économique, aménagement du territoire..., les enjeux sont multiples pour préparer notre communauté urbaine aux défis de demain.

Le destin de notre territoire se construit main dans la main avec nos 29 communes. L'alliance de ces 29 territoires forme une communauté de vie capable de relever les challenges qui s'offrent à nous. De Béhuard, la plus petite commune, à Angers, la plus grande, chacun a sa place dans ce beau projet.

Les 753 élus de vos communes travaillent au quotidien, souvent en plus de leurs professions et de leurs engagements associatifs et familiaux, à améliorer la qualité de vie des habitants de notre communauté urbaine.

Je sais que, parfois, le mille-feuille administratif peut rendre complexe la compréhension du "qui fait quoi" et je mesure aussi que les chiffres de l'abstention lors des scrutins passés témoignent d'un certain éloignement, d'un certain désintérêt.

C'est à nous, élus locaux, ancrés dans les territoires, de redonner du sens à l'action publique, de redonner de la lisibilité et de la visibilité aux politiques que nous menons. C'est à cette condition que nous conduirons des dynamiques positives et vertueuses pour nos villes et pour les habitants, pour Angers Loire Métropole et pour vous. ■

**Directeur de la publication:** Christophe Béchu. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef:** Nathalie Maire. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Charles Dubré-Beduneau. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion:** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique:** @agencescoopcommunication 12398-MEP. **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 68 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 4<sup>e</sup> trimestre 2021 **ISSN:** 1772-8347.





Limiter les emballages en privilégiant les achats de denrées alimentaires en vrac, par exemple, compte parmi les leviers du zéro déchet, comme ici rue de la Roë, à Angers, dans la boutique de Virginie et Bran.

# Six mois pour expérimenter une vie sans déchet

De janvier à juillet 2022, une centaine de foyers relèvera le défi du zéro déchet dans l'agglomération. Pour y participer, les préinscriptions seront ouvertes à partir du 10 novembre.

“ Il y a un écart énorme entre les familles qui sont très proches du zéro déchet et celles qui en sont très éloignées. Le défi que nous allons initier permettra à ces dernières de trouver des outils pour adapter leur manière de consommer ou de gérer leurs bio-déchets, par exemple. Il faut sortir de la culpabilisation au profit de la responsabilisation, et chacun de nous est concerné”, explique Jean-Louis Demois, vice-président en charge des Déchets.

Du 10 novembre au 3 décembre, les foyers intéressés (ménages, étudiants, colocataires, célibataires, etc.) pour relever le défi du zéro déchet sont invités à se préinscrire en ligne sur le site [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr). Aucune condition n'est requise. “Nous en retiendrons une centaine, en veillant à ce que le panel de la population soit représenté ainsi que les différentes communes,

poursuit l' élu. L'idée, c'est de donner un coup de pouce aux habitants qui aimeraient produire moins de déchets, mais qui ne savent pas trop comment s'y prendre au quotidien. Les foyers sélectionnés seront accompagnés. Ils seront par exemple invités à un atelier pratique chaque mois.”

## Ateliers à thème

Ces ateliers aborderont les achats responsables, la réutilisation et la réparation, le pique-nique zéro déchet, la cuisine anti-gaspillage, la fabrication de produits ménagers... Lancé début janvier, le défi zéro déchet durera six mois. Concrètement, les familles engagées devront peser leurs déchets, de toute nature, régulièrement et saisir leurs données sur une plateforme numérique dédiée.

Si le territoire angevin produit 100 kg de déchets par an et par habitant de

moins que la moyenne des territoires français, une réelle marge de progrès sur les déchets de cuisine et les emballages notamment demeure. “Nous attribuons, pour cela, des composteurs individuels gratuitement et nous allons expérimenter des points d'apport volontaire dédiés aux bio-déchets, là où l'habitat est dense donc peu propice à cette pratique, dans le centre-ville d'Angers notamment”, conclut le vice-président. Sans oublier les autres outils que la collectivité tient à disposition des habitants comme le prêt de gobelets éco-responsables, la distribution d'autocollants “stop pub”, une aide financière à l'achat de couches lavables, des ateliers de broyage organisés dans les déchèteries ou encore le soutien au fonctionnement des Repair cafés dans l'agglomération. ■

**Préinscriptions du 10 novembre au 3 décembre sur [angersloiremetropole.fr/dechets](http://angersloiremetropole.fr/dechets)**

## Europ Assistance crée 200 nouveaux emplois à Angers



THIERRY BONNET

**Europ Assistance a inauguré deux nouveaux centres à Angers : à Cours Saint-Laud et au Carré d'Orgemont, à la Roseraie.**

Installée depuis près de dix ans dans le quartier Saint-Serge à Angers (80 emplois), Europ Assistance ouvre deux nouveaux centres dans la ville. Ceux-ci viennent d'être inaugurés en présence du président d'Europ Assistance France, Nicolas Sinz, de Jean-Marc Verchère, premier vice-président d'Angers Loire Métropole, et d'Yves Gidoïn, vice-président en charge du Développement économique. *"Nous avons misé sur deux sites différents pour offrir à nos collaborateurs des espaces de travail à taille humaine qui répondent aux standards de la vie de bureau"*, expliquait Nicolas Sinz.

### 200 collaborateurs

Le premier centre se situe au troisième étage de l'immeuble qui héberge également le siège de la Soclova, au sein du quartier d'affaires Cours Saint-Laud. Quant au second, il vient d'ouvrir à la

Roseraie, dans le Carré d'Orgemont. Ouverts du lundi au dimanche, de 7 h à 23 h, les centres fonctionnent par roulement de deux équipes avec, à terme, une centaine de collaborateurs chacun. Démarrée en janvier dernier, la campagne de recrutement a permis de recruter 170 des 200 collaborateurs attendus d'ici à la fin de l'année. Ceux-ci auront pour mission de venir en aide aux victimes de la route (panne, accident, vol...) ou d'accidents domestiques (fuite d'eau, problème électrique...).

Une trentaine de postes de chargés d'assistance et de managers d'équipe restait à pourvoir fin septembre. Aldev, l'agence en charge du développement économique d'Angers Loire Métropole, a joué un rôle d'accompagnement majeur dans ces nouvelles implantations, via sa plateforme RH. ■ [angers.tagemploi.com](http://angers.tagemploi.com)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le centre de vaccination a déménagé à La Godeline

Pour permettre au parc des expositions de retrouver une activité normale et dans la mesure où le dépistage gratuit n'est plus d'actualité, le centre de vaccination contre le Covid-19 s'est installé depuis le 19 octobre, à l'hôtel de la Godeline, rue Plantagenêt, dans le centre-ville d'Angers. Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 15 h à 19 h, et le samedi, de 8 h à 12 h. Les rendez-vous doivent être pris sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

## Sport

### 17 courses au Cross du 11-Novembre

Le Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers revient dans son format habituel, le 11 novembre, dans le parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou pour la 47<sup>e</sup> édition. 17 courses seront proposées aux licenciés comme aux non-licenciés, aux jeunes comme aux élites, sans oublier le traditionnel parcours des familles. À noter la présence du village partenaires et des animations ludiques pour les plus jeunes autour de l'écologie. Coup d'envoi à 9 h. [evenements.ouest-france.fr](http://evenements.ouest-france.fr)

## EN BREF

### Événement

#### 5<sup>e</sup> SALON DU CHEVAL

200 exposants sont attendus, du 11 au 14 novembre, au 5<sup>e</sup> salon du Cheval au parc des expositions. Au programme : démonstrations de disciplines équestres, présentations de races, espace dédié aux métiers, formations, innovations... [salon-cheval-angers.com](http://salon-cheval-angers.com)

### Végétal

#### TERRA BOTANICA FÊTE L'AUTOMNE

Le parc du végétal fête l'automne jusqu'au 7 novembre, tous les jours, de 10 h à 18 h. Tous les espaces restent accessibles avec des animations pour les familles sur le thème d'Halloween. [terraborotanica.fr](http://terraborotanica.fr)

### Cinéma

#### ANGERS LOIRE MINUTE

Pour participer au concours Angers Loire Minute organisé en marge du festival Premiers Plans, les amateurs peuvent envoyer leur film de 3 min jusqu'au 14 décembre sur [premiersplans.org](http://premiersplans.org)

INTERVIEW

## “J’ai besoin de redonner ce que le tennis m’apporte”

**Le 6 décembre, vous lancerez l’Open P2i, à l’Arena Loire. Les meilleures joueuses françaises et étrangères y sont attendues. Pourquoi avoir choisi de créer ce tournoi chez vous ?**

Petit déjà, j’étais mordu de tennis et je regrettais qu’aucun événement ne soit à notre portée à Angers. Il fallait aller dans de plus grandes villes. La première fois que mon père m’a emmené à Roland-Garros, je devais avoir 8 ou 10 ans. Devenu joueur professionnel, j’ai vite ressenti ce besoin de redonner, sous une autre forme, ce que le tennis m’apportait. L’idée de créer un tournoi chez moi a fait son chemin.

**Pourquoi un tournoi féminin ?**

D’une manière générale, j’ai la volonté de m’investir auprès des femmes. En France, les joueuses ont du mal à faire une saison complète car les tournois féminins sont deux fois moins nombreux que les tournois masculins. Celui d’Angers sera le 4<sup>e</sup> de sa catégorie WTA 125 (Women’s tennis association). Il se déroulera juste avant celui de Limoges. Les joueuses françaises pourront ainsi enchaîner à la maison.

**Pouvez-vous annoncer quelques noms de joueuses qui seront présentes ?**

Cela ne va plus tarder sachant que j’ai confié cette mission à Pauline Parmentier. Pauline, qui est aussi une amie, s’est retirée du circuit il y a un an, mais elle a gardé des liens avec les joueuses. On peut espérer la présence de 4 à 6 joueuses du top 50. C’est courant dans cette catégorie de tournoi WTA 125.

Je précise que le court principal sera à l’Arena Loire de Trélazé, mais que le complexe de tennis de la Ville d’Angers, Court Central, accueillera aussi les matches de qualification et les doubles.

**Comment financez-vous ce tournoi aux dotations élevées ?**

Toutes les collectivités, dont Angers Loire Métropole, les Villes d’Angers et de Trélazé, nous soutiennent, c’est génial. Il nous reste encore à construire des partenariats avec des entreprises. Concernant les moyens humains, nous comptons sur la mobilisation de 150 bénévoles environ.



RÉMY CHAUTARD

**Nicolas Mahut**  
Directeur de l’Open P2i

**Vous avez voulu un tournoi accessible au plus grand nombre...**

Permettre aux enfants et aux jeunes d’assister à des matches et de participer à cette semaine de fête et de rencontres : c’est l’une des conditions de la réussite de ce tournoi. Voici pourquoi les tarifs jeunes seront proposés entre 2 et 5 euros.

**Votre vie professionnelle sur les courts vous laisse-t-elle le temps de diriger l’Open P2i ?**

J’ai une équipe autour de moi. Quant à ma saison, elle va se clôturer le 5 décembre cette année, donc juste à temps pour enchaîner à Angers. ■



DR

## La Caisse des dépôts construit à Cours Saint-Laud

D’ici à 2024, le nouveau siège régional de la Caisse des dépôts sera sorti de terre au sud des voies ferrées, à Cours Saint-Laud, dans le quartier d’affaires de la gare d’Angers. S’y installeront notamment les 450 salariés de la branche Ircantec, employés rue Louis-Gain. Ce nouveau bâtiment, dont la première pierre a été posée le 23 septembre, rue Albéric-Dubois (notre photo), s’insérera dans un ensemble de quatre bâtiments offrant près de 11 120m<sup>2</sup> répartis sur huit étages.

À terme, la Caisse des dépôts y regroupera ses 800 salariés dont ceux affectés à ses branches Banque des Territoires et Mon Compte Formation, installés depuis deux ans dans les immeubles Quatuor de Cours Saint-Laud.

# Transition écologique, action !

**Après un an de participation et de consultation citoyenne, 63 actions seront mises en œuvre très concrètement pour accélérer la transition écologique.**

**R**endez-vous était pris auprès des citoyens. Le 5 octobre au soir, un an après leur lancement, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole ont livré leurs résultats. Chaque habitant pouvait retenir 54 actions prioritaires sur les 135 propositions, en remplissant le cahier de vote directement envoyé dans toutes les boîtes aux lettres, début juillet. La consultation citoyenne était ouverte jusqu'au 15 septembre. 8637 votes ont été comptabilisés. 70% des votants ont renvoyé le cahier de vote en format papier dans l'enveloppe T prévue à cet effet; les autres votes ont été opérés numériquement et notamment les quinze derniers jours coïncidant avec le retour des étudiants.

Le 5 octobre au soir, un an après leur lancement, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole ont livré leurs résultats.

*“Dès le début de notre démarche, nous avons cette volonté forte d'aller chercher les citoyens de tout le territoire pour leur offrir cette possibilité, assez rare finalement, d'ouvrir le débat sur la transition écologique et de partager leurs idées sur la manière de limiter individuellement et collectivement les émissions de gaz à effet de serre, explique Corinne Bouchoux, vice-présidente à la Transition écologique et aux Déplacements. En ce sens, on peut dire que la dynamique est enclenchée, elle est même très active et les citoyens nous ont fait comprendre qu'ils voulaient être associés aux prises de décision.”*

Autre objet de satisfaction: la carte des votes. Celle-ci peut être calquée sur la carte de répartition des habitants dans le territoire. La ville d'Angers, qui concentre la moitié de la population de l'agglomération, est ainsi à l'origine de la moitié des cahiers de vote remplis. Même constat pour les communes de première (28%) et de deuxième couronne (19%) qui ont voté proportionnellement à leurs nombres d'habitants. Pour ce qui concerne les priorités pointées par les foyers votants, là encore, peu de différences significatives selon que l'on habite à Angers ou dans les autres communes. Les tendances sont les mêmes, “sauf sur la question des déplacements, ce qui se comprend aisément”, commente l'élue.

Même constat pour les communes de première (28%) et de deuxième couronne (19%) qui ont voté proportionnellement à leurs nombres d'habitants. Pour ce qui concerne les priorités pointées par les foyers votants, là encore, peu de différences significatives selon que l'on habite à Angers ou dans les autres communes. Les tendances sont les mêmes, “sauf sur la question des déplacements, ce qui se comprend aisément”, commente l'élue.

## Vélo, alimentation, antigaspi...

Quant aux types d'actions désignées prioritairement par les habitants, l'avantage a été donné aux actions pragmatiques et de bon sens. Difficile ici de toutes les énumérer. Pour simplifier: celles proposant des ...

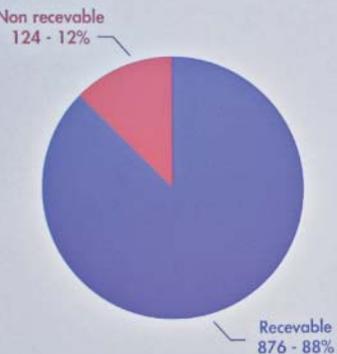
PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

THIERRY BONNET



Près de 8700 foyers ont rempli le cahier de vote tenu à leur disposition et dans lequel ils pouvaient retenir jusqu'à 54 actions prioritaires pour accélérer la transition écologique dans le territoire. 69% d'entre eux aimeraient, par exemple, voir se développer davantage les points de vente directe pour les produits locaux.

#### Recevabilité des propositions



### 876 contributions qui stimulent le territoire

Ces actions sont nouvelles ou vont plus loin que ce qui était prévu. Elles engagent la collectivité sur de nouveaux champs...

124 contributions sont jugées « non recevables »

- déjà réalisées sur le territoire
- relèvent de l'ordre du national ou du réglementaire
- pour quelques-unes hors contexte

### des 876 contributions aux 135 propositions soumises au vote

Toutes les contributions ont été étudiées, synthétisées, regroupées par thématique...



... solutions simples sur la sécurisation des trajets à vélo ont été plébiscitées.

Même engouement pour une alimentation accessible en circuit court.

La problématique du gaspillage aussi a retenu l'attention des votants intéressés, par exemple, par la création d'un centre anti-gaspillage alimentaire dédié à la collecte des invendus et des surplus des producteurs locaux pour les redistribuer aux personnes en situation de précarité. Lutte contre le gaspillage encore avec le vote massif en faveur de la réduction de l'éclairage public et privé.

*"Toutes les actions qui ont retenu les faveurs de nos concitoyens seront mises en œuvre selon*

*un premier cadencement voté en décembre, assure Corinne Bouchoux. Et pour aller plus loin, nous avons décidé, avec le président Christophe Béchu et mes collègues vice-présidents en charge de l'alimentation et de l'agriculture, du cycle de l'eau, des déchets, des énergies renouvelables, du tourisme du développement économique, du logement..., d'ajouter neuf actions."*

Ces 63 actions sont à retrouver sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr), où il est également possible de lire les scores obtenus pour chacune des 135 propositions issues de la consultation populaire qui avait mobilisé, rappelons-le, près d'un millier de contributions citoyennes en six mois, partout dans le territoire. ■



THIERRY BONNET

**72% des foyers votants souhaitent des aménagements cyclables séparés des autres flux.**

## 8 637 foyers ont voté

Cet été, près de 8 700 foyers vivant dans l'une des 29 communes de l'agglomération ont rempli le cahier de vote reçu à domicile, élaboré dans le cadre des Assises de la transition écologique.

Si les communes ont toutes voté proportionnellement à leur population, la palme revient toutefois à la commune d'Écuillé, située au Nord, et, au Sud, à Soulaines-sur-Aubance, où plus de 10% des habitants se sont mobilisés.

Les foyers votants étaient invités à prioriser 54 actions parmi les 135 proposées. À l'issue des votes, il est apparu clairement que les déplacements alternatifs à la voiture, comme le vélo, la marche à pied ou encore les transports en commun, restaient les premiers vecteurs de transition écologique. C'est du moins l'avis des habitants qui ont réfléchi

à la question, via les cahiers de vote. 72% des votants, soit 6 072 foyers, souhaitent que les

aménagements cyclables soient séparés physiquement des autres flux sur les grands axes et que les carrefours soient systématiquement sécurisés. C'est le plus gros score.

### Plus de stationnement vélo

Pour inciter les habitants à davantage utiliser leur vélo, les citoyens ont aussi pointé du doigt l'importance qu'il y avait à garantir la continuité entre divers modes de transport (l'intermodalité) et à soigner le stationnement des deux-roues. Exemple: 5 382 foyers votants (64%) demandent d'améliorer les possibilités d'emporter un vélo dans un bus, un tramway ou un train et de développer le stationnement vélo à proximité des stations de transports en commun. Les Assises ont parfois débouché sur des propositions d'actions déjà existantes ou programmées par les politiques publiques, comme le plan Vélo par exemple. Ainsi, Angers Loire Métropole, qui a déjà attribué 3 600 aides financières depuis juin 2019 pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo cargo-électrique, est invitée à élargir ce soutien financier à l'achat d'un vélo classique. ■





Le nombre total de cahiers de vote remplis.  
4 399 sont le fait de foyers résidant à Angers

(51% des votes). 2 436 sont issus des communes de la première couronne (28%) et 1 671 des communes les plus éloignées d'Angers (19%).



Le nombre d'actions que les habitants  
pouvaient désigner comme prioritaires pour

lutter contre le réchauffement climatique, dans les domaines des déplacements, de l'alimentation, de l'habitat, etc.

## Un groupe d'évaluation "citoyen"

Pour garder le contact avec les citoyens et leur permettre de suivre l'avancement des "travaux", Angers Loire Métropole va créer un groupe d'évaluation "citoyen".

Pour cela, des habitants seront tirés au sort. Ceci aux côtés des élus bien sûr, qui auront à se prononcer, dès le conseil communautaire de décembre, sur un premier cadencement de réalisation des actions. À noter que des membres de la société civile, issus du Conseil de développement Loire Angers, y seront également associés. Dans un an, une soirée permettra de revenir devant les Angevins de tout le territoire pour faire un premier point d'étape.

Parmi les premières actions mises en œuvre, on peut citer l'adoption du Projet alimentaire territorial avant la fin de l'année. Celui-ci sera enrichi des propositions retenues par les votants. 69% d'entre eux pensent, par exemple, que le développement des points de vente directe pourrait soutenir la transition écologique. 58% misent sur la création de jardins de village et de nouveaux jardins partagés. Courant 2022, un box réservé aux producteurs locaux pourrait voir le jour au Marché d'intérêt national Angers Val de Loire. Ces actions et bien d'autres seront peu à peu planifiées jusqu'en 2026. ■



Rendez-vous à l'automne 2022 pour un premier point d'étape de la mise en œuvre des actions votées.

## 3 QUESTIONS A...

THIERRY BONNET



### Corinne Bouchoux

vice-présidente  
en charge de  
la Transition écologique  
et des Déplacements

#### Un an après leur lancement, les Assises de la transition écologique ont rendu leur verdict. Êtes-vous satisfaite ?

Je me réjouis car l'ensemble des votes nous envoie un message clair. 72% des votants jugent par exemple prioritaire de sécuriser les carrefours et de renforcer les aménagements cyclables séparés des autres flux sur les grands axes. Bien sûr, nous aurons toujours besoin de la voiture, mais nous ne pourrons pas continuer comme avant. 70% de nos déplacements s'effectuent sur des distances de moins de 4km. Chacun de nous va devoir réinterroger sa manière de se déplacer au quotidien, redécouvrir ses jambes quand c'est possible, et repenser sa manière d'utiliser la voiture.

#### L'analyse des cahiers de vote montre que les habitants des première et seconde couronnes ont participé à ce vote citoyen dans les mêmes proportions que les Angevins. Qu'en déduisez-vous ?

La dynamique enclenchée est très positive. Je suis vraiment satisfaite que cette consultation citoyenne se soit faite à l'échelle de tout le territoire. Nous avons bien vu que les citoyens voulaient être associés à tout ce qui touche à la transition écologique. Leurs choix se sont portés prioritairement sur des actions concrètes, simples et de bon sens.

En décembre, nous délibérerons sur le cadencement des engagements sachant que certaines actions sont plus simples, donc plus rapides à réaliser. Pour garder ce contact direct avec les habitants, un comité de citoyens sera tiré au sort pour évaluer régulièrement la mise en œuvre du programme d'actions.

#### Aux 54 premiers choix que les votants ont opéré, l'exécutif d'Angers Loire Métropole a décidé d'en ajouter 9 autres. Pourquoi ?

Les vice-présidents directement impliqués dans la transition écologique, et dont je fais partie, ont décidé que ce serait bien d'en faire un peu plus. Nous avons repêché des actions qui arrivaient souvent en troisième choix. Ces actions nous ont semblé structurantes. Je pense à celle que 40% des foyers votants ont cochée et qui doit faciliter l'installation des porteurs de projet agricole en leur permettant d'accéder plus facilement à un terrain. ■

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

# L'écologie s'invite dans le nouveau PLUi

“**R**épondre à la demande de logements tout en cessant d'artificialiser les sols, c'est LE casse-tête du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) que nous avons voté mi-septembre”, reconnaît le vice-président en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement, Roch Brancour. Par essence-même, les PLUi sont amenés à évoluer pour répondre aux défis de l'époque. “Cette nouvelle version du PLUi prépare l'avenir qui nous amènera vers le zéro artificialisation d'ici à 2050”, poursuit l'élu. L'habitat, c'est l'un des pans du PLUi, mais ce n'est pas le seul. Le document d'urbanisme qui vient d'être adopté contient un grand nombre d'orientations

et de règles à respecter dès lors que l'on aménage un territoire, que cela soit en matière de bioclimatisme et de transition écologique, de mobilités, de vie économique...

En révisant son plan d'urbanisme, la collectivité souhaitait surtout tenir compte des nouveaux contours de son territoire et de la création de communes nouvelles: entrée de Pruillé (commune déléguée de Longuenée-en-Anjou) dans la communauté urbaine en 2015, puis de la commune nouvelle de Loire-Authion en 2018 et création de Verrières-en-Anjou, de Rives-du-Loir-en-Anjou et de Saint-Léger-de-Linières. Angers Loire Métropole en a aussi profité pour mieux intégrer les notions de santé environnementale, agriculture urbaine, économie circulaire..., et les récentes évolutions législatives.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### 500 éléments de patrimoine bâti identifiés à Loire-Authion

La révision générale du plan local d'urbanisme d'Angers Loire Métropole (PLUi) a donné lieu à une démarche spécifique sur le patrimoine bâti de Loire-Authion. Celui-ci est en effet concerné en partie sud par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette étude a permis de recenser près de 500 éléments du patrimoine de témoignage, remarquable voire exceptionnel, à La Bohalle, à La Daguinière et à Saint-Mathurin-sur-Loire. C'est autant qu'à Angers, sachant que la métropole compte près de 1 500 de ces éléments de patrimoine bâti identifiés au PLUi.

### 21 200 nouveaux logements

“Sur le fond, notre ambition reste la même pour le territoire. Les nouveautés portent notamment sur l'écologie pour laquelle les citoyens et les communes ont de nouvelles attentes, confirme Roch Brancour. Parmi les éléments qui ne changent pas, on peut revenir sur le logement. Nous maintenons le cap de 21 200 nouveaux logements construits entre 2018 et 2027, malgré l'extension du territoire.” Construire, oui, mais pas à tout-va. Pour preuve, le numéro

## Les zones humides mieux prises en compte

Espaces de transition entre la terre et l'eau, les zones humides sont des milieux naturels qui remplissent plusieurs fonctions essentielles pour améliorer la quantité et la qualité d'eau de nos territoires. Elles hébergent une biodiversité riche et certaines ont aussi la capacité de piéger le carbone dans le sol. Dans l'agglomération, on estime leur étendue à près de 30 000 ha sachant qu'un inventaire, en cours, permettra d'en identifier d'autres. En janvier dernier, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) tel qu'il était arrêté alors, faisait état de 54 ha de zones humides potentiellement urbanisables. La version finale du PLUi a permis d'abaisser ce chiffre à 18,84 ha. Au terme d'une concertation, pendant laquelle Angers Loire Métropole a suivi sa ligne directrice "Éviter, réduire,



Un inventaire est en cours pour identifier les zones humides, comme ici à Feneu, à la Fontaine Rouillée.

compenser", les communes de Saint-Léger-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie, Longuenée-en-Anjou, Briollay, Loire-Authion, Le Plessis-Grammoire... ont en effet renoncé à une très grande partie de ces hectares pourtant utiles à leur développement futur. ■

d'équilibriste qui va se jouer. Les élus devront en effet, tout à la fois, initier la construction de logements et maintenir du foncier pour le développement économique, tout en limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. "73 ha, c'est la limite moyenne annuelle qu'il ne faudra plus dépasser. Entre 2005 et 2018, 93 ha ont été grignotés chaque année en moyenne", précise encore le vice-président. L'instauration d'un coefficient de pleine terre constitue un autre progrès en faveur de l'environnement. "Cela suppose qu'une partie du terrain doit rester non artificialisée pour chaque aménagement", précise encore Roch Brancour. Pour faciliter les îlots de fraîcheur, l'infiltration des eaux pluviales et préserver la qualité des sols, le PLUi rend aussi obligatoire 50% de

revêtement perméable pour chaque nouvelle aire de stationnement créée (de plus de deux places), ainsi que la plantation d'un arbre de haute tige pour quatre places aménagées.

Mais c'est surtout sur la préservation des zones humides que la concertation, menée avec les communes, a permis d'avancer (lire ci-dessus).

Autre aspect intéressant: pour limiter l'artificialisation des sols et les besoins de déplacements, le PLUi organise le développement territorial autour du pôle Centre (soit Angers et la première couronne) et des polarités intermédiaires. Pour ce faire, le PLUi tient donc lieu aussi de plan de déplacements urbains et, à ce titre, prendra soin notamment des modes actifs (vélo, marche à pied). ■



THIERRY BONNET

Répondre aux besoins en logements sur le territoire tout en limitant la consommation d'espaces naturels, c'est le casse-tête du nouveau plan local d'urbanisme.

## 759

Le nombre d'arbres remarquables identifiés dans tout le territoire. À Angers, l'inventaire de ces arbres a mobilisé les conseils de quartier, les associations et l'expertise de l'Office national des forêts. 405 arbres remarquables ont ainsi été identifiés, contre 88 inventoriés dans le PLUi de 2017.

## 591

Le nombre d'observations, déposées par écrit, sur le projet du nouveau PLUi lors de l'enquête publique. Chacune a fait l'objet d'une réponse consultable sur [angersloiremetropole.fr](http://angersloiremetropole.fr)

Écuillé

# Écuillé reconnue pour son engagement dans le bio



Fanny Lemaire, présidente de l'Interbio Pays de la Loire, ici aux côtés de Jean-Louis Demois, maire d'Écuillé.

Un décor verdoyant, un soleil couchant, des vaches laitières jersiaises épanouies en contrebas: le décor est magnifique. Il relève d'une cause importante. Ce soir, Victoire et Guillaume, jeunes paysans producteurs de fromages et de crème fraîche à Écuillé, reçoivent dans leur ferme "Marguerite d'Anjou". La petite cérémonie va récompenser d'un label la démarche de la commune et de ses producteurs agricoles pour leur engagement dans le bio. "Le label 'Territoire bio engagé' valide le développement d'une agriculture au service d'une alimentation saine et de la préservation de l'environnement sur un territoire. La production, l'alimentation, l'environnement sont indissociables, assure Fanny Lemaire, présidente de l'Interbio Pays de la Loire. Avec 34% de produits bio servis dans les assiettes du restaurant scolaire et 17% de ses surfaces agricoles utiles certifiées bio (soit 113ha), Écuillé cumule les deux critères du label." Pour Jean-Louis Demois, le maire: "Ce label ne récompense pas

la commune. Il vient valoriser une démarche globale: celle des producteurs engagés dans l'agriculture bio, celle des parents d'élèves qui, dans notre cas, jouent un grand rôle dans cette quête d'une alimentation saine pour les enfants, et celle de la commune qui fait le choix financier de soutenir les filières de production bio en garantissant une alimentation accessible à tous les enfants."

### Du bio à la cantine

À Écuillé, entre 70 et 80 repas sont servis chaque jour à l'école des Salamandres via la société publique, Papillote et compagnie. Entre autres produits bio issus d'un rayon de 150 km maximum, on y retrouve le pain bio de l'artisan boulanger d'Écuillé, Augustin Sauldubois. Cet engagement se concrétise aussi chaque vendredi, de 17 h à 20 h, au marché de producteurs locaux, le Marché Super, à la ferme de la Casserie, chez Cécile et Alain Huet, éleveurs de brebis en agriculture bio. ■

Déchèteries

## Ateliers broyage et horaires d'hiver

Des ateliers de broyage de branchages sont proposés dans les déchèteries, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h : les 3 novembre, à Montreuil-Juigné (au Haut-Coudray); le 4 novembre, à Bouchemaine (aux Brunelleries); le 5 novembre, à Saint-Sylvain-d'Anjou (au Petit-Guichard) et les 8, 9 et 10 novembre, à Saint-Barthélemy-d'Anjou (au centre de l'Ardoiserie). À partir du mardi 2 novembre, les déchèteries seront ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi, de 9 h à 17 h, et le dimanche, de 9 h à 12 h (sauf la recyclerie déchèterie d'Emmaüs, fermée le dimanche).

## EN BREF

### Beaucouzé

#### HABITAT PARTICIPATIF

Les personnes intéressées par le nouveau projet d'habitat participatif dans le quartier des Échats sont invitées à une réunion publique d'information, le 16 novembre, à 18 h, à la salle de La Borderie. [habitat-participatif-beaucouze.com](http://habitat-participatif-beaucouze.com)

### Mûrs-Érigné

#### COWBOY OU INDIEN ?

La Cie Déjà propose son spectacle *Cowboy ou Indien ?* le 12 novembre, à 21 h, au centre Jean-Carmet. Écrite et interprétée par Antoine Meunier et Sébastien Lazennec, la pièce explore l'univers de la fratrie. Tout public. Réservations: [jean.carmet@ville-murs-erigne.fr](mailto:jean.carmet@ville-murs-erigne.fr) ou au 02 4157 8185.



PASCAL BOUDET

Saint-Barthélemy-d'Anjou

# La bande dessinée en bande organisée

Cet automne, les amateurs de bandes dessinées ont rendez-vous à la médiathèque de La Ranloue, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Avec l'exposition "70 ans de bande dessinée", proposée par Éric Boutier, libraire à Angers pendant dix ans, visible jusqu'au 27 novembre. Puis avec le festival Angers BD, les 4 et 5 décembre, au centre de congrès d'Angers. "J'ai rassemblé près de 80 planches originales de ma collection personnelle avec des prêts d'éditeurs et d'auteurs, pour montrer les évolutions techniques à travers les années et la diversité des genres dans la BD: historique, jeunesse, policier, fantastique, mais aussi des illustrations, des caricatures et des mangas", explique ce passionné. Plus de 70 auteurs sont représentés, dont une majorité de locaux. "Le public pourra admirer des planches exceptionnelles, en couleurs ou en noir et blanc,

de Gérard Berthelot, auteur de la BD Raymond-Kopa, d'Érik Juszezak, Boris Beuzelin, Olivier Supiot, Tony Émeriau, Sylvain Lauprêtre, Benoit Vieillard ou encore Luc Révillon, pour n'en citer que quelques-uns", précise Éric Boutier.

Certains de ces auteurs, dessinateurs et scénaristes parleront de leur métier lors de rencontres avec le public, programmées les 19, 24 et 30 novembre et le 3 décembre, à 19h (sur réservations au 02 41 93 35 30).

"C'est un grand plaisir de pouvoir de nouveau proposer ces moments d'échanges et de partage. La BD est le marché le plus porteur des métiers du livre. Les ventes ont même augmenté de 15% pendant les confinements, mais les auteurs vivent mal de leur art et n'ont aucun statut. Un album de 50 pages représente un an de travail", regrette le collectionneur. ■



Le collectionneur Éric Boutier présente 70 ans de BD à la Ranloue, jusqu'au 27 novembre.

## 3 QUESTIONS À...

**Jacques Montécot**  
skipper ligérien



PHILIPPE NOISSETTE

**En mai prochain, vous allez participer à la 1<sup>re</sup> édition de la transatlantique amateur Cap Martinique: une course sans escale et zéro déchet. Comment allez-vous vous organiser à bord?**

Mon coéquipier, Samuel Lafite, et moi-même n'emmenons aucune bouteille plastique. Nos trois litres d'eau nécessaires par personne et par jour pendant les trois semaines que durera la traversée entre La Trinité-sur-Mer et Fort-de-France seront stockés dans de gros bidons. Nous aurons des panneaux solaires mobiles de 155 watts pour recharger nos batteries. Chacun des 60 bateaux participant devra porter les couleurs d'une cause défendant le développement durable ou sociétal.

**Pourquoi avoir choisi de porter les couleurs de la Maison Loire Odyssee?**

Je suis un amoureux de la Loire. Ce sont mes racines, là où j'ai commencé à naviguer il y a cinquante ans. En tant qu'habitant de Loire-Authion, je trouvais que cela avait du sens de soutenir une association qui défend une Loire propre pour tous.

**Dans le cadre du projet pédagogique "Plastique, y a un hic", vous allez à la rencontre d'élèves du primaire pour les sensibiliser à la pollution des fleuves et des océans...**

Je partage avec eux mon expérience. Je leur montre des photos et des films pris en mer qui sont très parlants. Les objets flottants non identifiés (Ofni) sont le premier danger que l'on rencontre lors des courses au large. Les enfants sont très enthousiastes et curieux, notamment concernant la vie à bord du bateau et les animaux marins. Ce sont toujours des échanges passionnants. ■

# L'artiste William Amor sublime la visite de la Maison Cointreau

“Je suis ennoblisseur de matières délaissées.” William Amor se définit ainsi. Tout gosse déjà, l'artiste plasticien bricolait les matériaux ramassés ici et là en vue de leur donner une autre forme, un autre toucher. “Je ramasse tout ce qui traîne, tout ce qui est jeté; toute cette matière que nous avons empruntée à la terre, je la récupère et je m'en sers pour mes créations florales.” Les créations florales en matières recyclées, c'est sa signature. Celle qui a retenu l'attention de la Maison Cointreau. “La poésie et l'esthétisme des œuvres de William nous touchent plus encore par leur message qui fait écho à notre démarche écoresponsable, souligne Fanny Chtromberg, directrice internationale de la marque. Nous valorisons nos déchets à 95% ainsi que les écorces d'oranges utilisées pour produire les 14 millions de flacons vendus chaque année à travers le monde.” Pour toutes ces raisons, la célèbre Maison, installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou, vient de confier à l'artiste la réalisation de quatre œuvres sur le thème des arômes iconiques de la célèbre liqueur. Pour mieux



DR. Des déchets plastique transformés en roses et brins de lavande, plus vrais que nature.



BENJAMIN GUILLOINNEAU

Les œuvres de William Amor, ici aux côtés de Carole Quinton, maître distillateur, ont trouvé leur place sur la table des arômes en surplomb de la salle des alambics de la Distillerie Cointreau.

comprendre, il faut écouter Carole Quinton, maître distillateur de Cointreau: “Notre liqueur sublime les cocktails grâce à la puissance exceptionnelle des arômes d'écorces d'oranges. On y retrouve les quatre familles aromatiques qui ont inspiré William et desquelles découlent quarante notes aromatiques: les notes zestées de citronnelle à la menthe poivrée, par exemple, les notes gourmandes de miel et de truffe, les fruitées de pamplemousse, de bergamote, les notes florales de lavande, de violette, de fleur d'oranger ou encore de rose.”

### “Rien n'est vrai, tout est vivant !”

Cette complexité chimique et multisensorielle est peut-être à l'origine de “la rencontre coup de foudre” entre l'artiste et la maître distillateur. Tous deux se sont aussi laissés guider par Édouard Cointreau qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, affirmait avoir “recherché passionnément cette liqueur dont j'ai voulu qu'elle ait la pureté du cristal et une

grande subtilité de goût grâce à l'harmonie parfaite des écorces d'orange douces et amères.”

Les œuvres, que le public a pu découvrir à l'occasion des Journées du patrimoine, traduisent cette délicatesse et font le trait d'union entre l'orange et le fameux nectar, en y apportant du sens. Le résultat est à s'y méprendre. “Rien n'est vrai mais tout est vivant !”, résume William. Il lui a fallu près de cinq mois pour réaliser un oranger amer, une branche de poivrier et son bouquet messenger composé de roses, de fleurs d'oranger et de lavande. “Pour faire tout cela, j'ai recyclé des bouteilles et des sacs plastique, des billes de polystyrène, des fils de scoubidou, des filets de pêche et des cordages ramassés sur des plages”, explique William Amor. Délicates, ces sculptures messagères sont à découvrir sur la table des arômes qui domine la majestueuse salle des alambics de la Distillerie Cointreau, au cours de la visite. ■

**Visite sur réservation sur [cointreau.com](http://cointreau.com)**

À L'AFFICHE

# SOLEILS D'HIVER

Toutes les sorties sur  
[angers.fr/agenda](https://angers.fr/agenda) et  
l'appli **Vivre à Angers**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU RAYONNEMENT / VILLE D'ANGERS-ANGERS LOIRE METROPOLE / GRAPHISME : CELINE LAMBERT



## NOËL ROMANTIQUE

Placée sous le signe du romantisme, l'opération Soleils d'hiver revient parée de mille feux, dès le 27 novembre, à Angers. À 16 h 30, le Père Noël, juché sur son traineau, ouvrira les festivités au kiosque du jardin du Mail, accompagné d'une chorale d'enfants. Les étals du marché de Noël lèveront le rideau le même jour, places du Ralliement et du Pilori et rue Lenepveu. Entre autres animations, à noter l'installation d'un cirque sans animaux, place François-Mitterrand. Les familles retrouveront aussi le carrousel 1900 au Ralliement et la maison du Père Noël, place Sainte-Croix, où les amoureux pourront s'adonner aux selfies sous un immense cœur lumineux. Pour inciter les Angevins à venir faire leurs achats de fin d'année dans le centre-ville d'Angers, la Ville prévoit d'élargir la zone piétonne les deux week-ends précédant Noël. Mais en attendant le Père Noël, place aux illuminations dès le 20 novembre, sans oublier le traditionnel sapin de Noël naturel installé à l'angle du boulevard Foch et de la rue Saint-Aubin.

[angers.fr](https://angers.fr)

**LE VÉLO EN VILLE**

UN RÉFLEXE À PARTAGER



**CYCLISTE  
BIEN ÉCLAIRÉ  
AUTOMOBILISTE ATTENTIF !**

angers.fr

